



ARRETE DU MAIRE

OBJET : PORTANT DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU COLLEGE DES SOCIOPROFESSIONNELS DE L'EPIC DES CONTAMINES MONTJOIE SUITE AU RENOUELEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL

ARD2026-169

Le Maire,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code du tourisme et notamment les articles R133-3 à R133-5 ;

VU la délibération du conseil municipal n°2015-001 du 27 janvier 2015 portant création de L'EPIC LES CONTAMINES TOURISME et approuvant les statuts ;

VU la délibération du conseil municipal n°2020-107 du 10 septembre 2020 portant modification des statuts de l'EPIC LES CONTAMINES TOURISMES ;

VU la délibération du conseil municipal n°2026-054 du 2 avril 2026 approuvant l'élection du nouveau collège des élus de l'EPIC ;

CONSIDERANT que les représentants des activités touristiques du collège des socioprofessionnels de l'EPIC LES CONTAMINES-TOURISME sont nommés par arrêté du Maire ;

ARRETE

ARTICLE 1 : la désignation du collège des socioprofessionnels pour le comité directeur de l'office de tourisme est le suivant :

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Hôteliers et restaurateurs	Loic RENART	Fabrice BOIDARD
Moniteurs de ski et professionnels du sport	Dominique GAY-TUAZ	Ludovic CALLAMARD
Loueurs de meubles et hébergements divers	Monique SIMOND	Éric BOURDEU
Commerçants, artisans, agriculteurs, représentants du parc de loisirs	Annick CHAMPENOIS	Dominique STRITMATTER
Remontées mécaniques	Nancy JACQUEMOUD	Didier MOLLARD

ARTICLE 4 : Le présent arrêté peut être déféré devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Il peut également faire l'objet d'un recours gracieux dans les mêmes conditions de délai.

ARTICLE 5 : Le Directeur Général des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au Représentant de l'Etat et dont une ampliation sera adressée :

- au Procureur de la république
- au Président de l'EPIC LES CONTAMINES -TOURISME,
- aux intéressés.

Fait aux Contamines-Montjoie, le 9 JUIN 2026

Envoyé en préfecture le 12/06/2026

Reçu en préfecture le 12/06/2026

Publié le

ID : 074-217400852-20260609-ARD2026169-AI



Le Maire,
Basile DUNAND

